



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SOMME

**@**changinger

**N° 41 - Janvier 2014**



# Franc succès pour le carrefour de l'érosion

**p.11**

**p. 5**

**>> Les drones au service de  
la modulation et de l'efficacité  
des intrants**

**p. 13**

**>> Mes p@rcelles a conquis  
la Somme**



**Cahier Spécial  
Production laitière**

# Sommaire...

## SESSION DU 28 NOVEMBRE

3

- Les zones vulnérables en 3 questions
- L'élevage : une priorité, des actions
- Les drones au service de la modulation et de l'efficacité des intrants

## CIRCUITS COURTS

6

- API Restauration s'engage pour un approvisionnement local
- Somme-produitslocaux.fr : de nouveaux projets

## Cahier Spécial Production laitière



## AGRONOMIE-ENVIRONNEMENT

7

- Lutte contre l'érosion : les résultats sont là

## A VOTRE SERVICE

8

- Mes P@rcelles a conquis la Somme

## QUOI DE NEUF ?

10

- A lire

## RETOUR SUR...

11

- Le festival du film rural de Martfu en Hongrie
- La visite des essais "cultures intermédiaires à valorisation énergétique"
- Plantons pour notre planète, plantons pour notre région
- 3 jours pour découvrir des élevages en circuit court

# Edito



Les événements survenus en Bretagne en fin d'année nous ont montré que l'agro-alimentaire n'était ni à l'abri de la crise et ni à l'abri des restructurations. Ils nous faut nous battre pour maintenir les volumes de production et conserver un tissu agro-alimentaire puissant, source de valeur ajoutée et d'emploi dans la Somme, tant au niveau des filières végétales que des filières animales.

Or les entreprises agricoles et agro-industrielles ne pourront pas être compétitives si la sur-enchère environnementale se poursuit. La Chambre d'agriculture, au travers de la protection intégrée notamment, accompagne les agriculteurs pour réduire leur impact sur l'environnement. Mais la performance économique est le premier défi qui doit être relevé par les exploitations, qu'elles soient orientées vers les grandes filières ou vers les circuits courts.

De plus en plus d'exploitations sont concernées par les circuits courts et en tirent une réelle valeur ajoutée. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture accompagne et continuera d'accompagner cette dynamique. Il est clair, cependant, que ces nouvelles filières viennent en complémentarité et non en substitution des grandes filières agro-industrielles.

Soyez certains que les élus de votre Chambre d'agriculture sont mobilisés par le développement de la "Ferme Somme" dans toute sa diversité.

Je vous souhaite au nom des élus de la Chambre d'agriculture et de ses collaborateurs une excellente année 2014 remplie de projets et de succès pour vous-même et vos familles.

Daniel Roguet,  
Président de la Chambre d'agriculture de la Somme



@changer, le magazine de la Chambre d'agriculture de la Somme

19 bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens cedex 03 - tél. 03 22 33 69 00 - fax. 03 22 33 69 29  
www.somme.chambagri.fr

Directeur de la publication : Daniel ROGUET

Comité de rédaction : Hélène CREVEL, Christelle DEHAINE, Olivier MOREL, Jean-Pierre PARDOUX, Géraud PEYLET, Emmanuel du TERTRE, Alain WAYMEL

Rédacteur en chef - Secrétaire de rédaction : Hélène CREVEL - tél. 03 22 33 69 22

Maquette et mise en page : Renée TEURKI

Impression : Imprimerie ACFM - Margny les Compiègne - tél. 03 44 23 39 97 - Fax. 03 44 23 39 15

Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Somme ou comme précisé sur les photos

Photo de couverture : Chambre d'agriculture de la Somme

ISSN : 2103-4036 - Dépôt légal : à parution

Le 28 novembre, les élus de la Chambre d'agriculture se sont réunis pour la dernière session de l'année. De nombreux sujets d'actualité étaient à l'ordre du jour : l'état d'avancement des discussions sur le cinquième programme d'actions zones vulnérables, le programme d'aide à la mise aux normes dans la Vallée de l'Authie, l'incidence de la PAC 2015-2020 sur la "Ferme Somme", les travaux du comité d'orientation Elevage et un zoom sur l'acquisition d'un drone par la Chambre d'agriculture, notamment pour piloter la fertilisation.

## Les zones vulnérables en 3 questions



### Quel est aujourd'hui le programme applicable en zones vulnérables ?

Olivier Faict, Président du comité d'orientation "Eau et environnement" :

Je rappellerai d'abord que la France a dû modifier en profondeur l'application de la Directive Nitrates suite à un contentieux engagé par l'Europe. Un certain nombre de points ont été durcis : les périodes d'épandage rétrécies, des conditions de stockage plus contraignantes, des surfaces d'épandage plus importantes à prévoir, etc.

Le nouveau programme régional qui intégrera les nouveaux textes nationaux et remplacera les textes départementaux en vigueur est attendu sous forme d'un arrêté préfectoral régional à la fin du second trimestre 2014.

### Quelle est la position de la Profession agricole ?

Olivier Faict : Depuis le début, la Profession agricole se bat contre la sur-enchère réglementaire. Des contraintes supplémentaires induisent inévitablement une perte de compétitivité. C'est pourquoi, nous restons fermes sur les points encore en discussion, notamment la couverture des sols en hiver. Nous sommes aussi vigilants sur les Zones d'Actions Renforcées. Cette notion de ZAR est nouvelle et concerne les aires d'alimentation de captage dont le taux de nitrate est supérieur à 50 mg. Sur ces zones, il y a obligation de renforcer des mesures (calendrier, couverture des sols, gestion de l'azote, bandes enherbées, retournement de prairies). La position défendue par la Profession est de se limiter à une ou deux mesures.

### Il y a près d'un an, la Vallée de l'Authie était classée en zone vulnérable, malgré l'opposition des organisations agricoles. Qu'en est-il aujourd'hui ?



Françoise Créte, Présidente du comité d'orientation "Elevage" :

En effet, la zone vulnérable de la Somme a été élargie à la vallée de l'Authie par l'arrêté du 28 décembre 2012. La Profession a continué à se mobiliser contre ce classement et un recours a été déposé par la FDSEA 80. Pour l'instant, aucun plan d'action n'est applicable sur la vallée de l'Authie jusqu'à la publication du 5ème programme.

Cependant, des aides de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sont disponibles dans le cadre d'appels à projet PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage) pour la prise en charge des capacités supplémentaires liées au nouveau zonage.

Afin d'accompagner au mieux les éleveurs du secteur, la Chambre d'agriculture a mené une enquête auprès des 146 éleveurs dont le siège se situe dans les nouvelles zones vulnérables. Les objectifs sont de connaître l'état d'esprit des éleveurs et leurs projets après 2015, de les informer sur les dispositifs d'aides existants et à venir et d'évaluer les besoins de financement.

Les premiers résultats portent sur 106 éleveurs laitiers et font apparaître certes des inquiétudes sur l'avenir de l'élevage, mais dévoilent aussi une certaine anticipation : bon nombre d'éleveurs appliquent déjà des règles "zones vulnérables" comme les CIPAN par exemple.

La principale difficulté réside dans les compléments de stockage, consécutifs à l'augmentation de cheptel et/ou à l'entrée en zone vulnérable (de 0,5 à 5 mois de stockage à créer suivant les cas). Mais ce qui est important à retenir c'est que 40 % des éleveurs laitiers souhaitent se développer et qu'il faut absolument les accompagner.

### Le programme d'aides de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie en bref

Des aides de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sont mobilisables dans le cadre d'appels à projet PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage) :

- Plafond éligible de 50 000 € + 10 000 € pour les jeunes agriculteurs de moins de 5 ans
- Taux : 40 % et 50 % pour un jeune agriculteur
- Transparence pour les GAEC dans la limite de 3 exploitations
- Etude éligible dans la limite de 10 % des travaux HT
- Prise en charge des travaux au-delà du réglementaire.

# L'élevage : une priorité, des actions

Françoise Crété a présenté la synthèse des travaux du comité d'orientation Elevage en insistant sur la volonté et la nécessité de mettre en place un véritable plan d'action pour l'élevage samarien. Détail de la feuille de route.



Le premier axe de travail, "vers le made in exploitation", s'appuie sur le constat que le coût de l'alimentation peut être abaissé en améliorant la valorisation des fourrages et en augmentant leur productivité, mais aussi en produisant des matières azotées sur l'exploitation. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture va mettre en place une série d'essais de cultures dérobées, de soja, lupin et autres nouvelles cultures fourragères.

Il s'agira aussi d'accompagner les exploitations grâce aux diagnostics "autonomie" et aux conseils.

## Réussir, ensemble

Les charges de structures (hors amortissements et frais financiers) représentent plus de 30% du produit brut. Il s'agit donc de trouver des leviers pour baisser le coût des charges de main d'œuvre, de mécanisation et de bâtiment. Or des solutions existent : "nous pouvons nous appuyer sur les expériences des CUMA pour communiquer sur les possibilités en matière de partage de matériel ou de répartition

des tâches comme la délégation de la plaine ou le recours au groupement d'employeurs, explique Françoise Crété. Pour cela, nous devons recenser les bâtiments vides et faciliter leur transmission, mais aussi augmenter les compétences en management des employeurs, notamment grâce à la formation". Une première formation est d'ailleurs organisée fin janvier 2014.

## Préparer l'après 2015

Le développement des ateliers d'élevage doit souvent faire face à un parcours administratif difficile et à une incompréhension du grand public et de certains élus locaux. "Nous devons absolument faciliter le développement des élevages qui saisissent les opportunités liées à la fin des quotas en 2015", insiste Françoise Crété. Dans ce but, le comité d'orientation a défini deux axes de travail : accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre technique et dans l'intégration territoriale de leur projet, informer et communiquer auprès de élus locaux.

## L'informatisation des élevages

D'autres chantiers compléteront ces principaux axes : la dématérialisation des passeports, ainsi que le développement de l'informatisation des éleveurs et le bouclage électronique des bovins.

"Une campagne de sensibilisation des éleveurs à l'informatisation se déroulera à partir de janvier," explique Stéphane Verscheure, responsable élevage à la Chambre d'agriculture. Les intérêts sont multiples : gain de temps, délais de notification raccourcis ou encore fiabilité des données". Une enquête sera aussi réalisée courant février auprès d'éleveurs non informatisés afin d'identifier les freins.

Enfin des formations à l'utilisation de l'informatique en élevage et un accompagnement individuel seront proposés aux éleveurs.

Bilan des actions : fin 2014.

Contact :  
Stéphane VERSCHEURE  
03 22 33 69 76

## La "Ferme Somme" et la PAC 2015-2020

Le Président de la République a fait part en octobre de ses arbitrages concernant la politique agricole commune lors du Sommet de l'élevage. De nombreuses questions restent encore en suspend, mais la "Ferme Somme" subira une diminution annuelle de 40 millions d'aides à l'horizon 2019 soit 30 % du montant actuel. Tous les systèmes seront touchés, et plus particulièrement les systèmes laitiers. "Le gouvernement encourage le maintien de l'élevage dans les territoires, mais ce sont ces exploitations qui vont perdre le plus", a déploré Françoise Crété.

"Les coopératives et les entreprises agroalimentaires ont beaucoup investi dans leurs outils, a expliqué Bernard Ducrocq, président de Lact'Union. Moins de production sur notre territoire, c'est aussi mettre en péril ces structures et risquer des pertes d'emploi".

"Il est donc primordial d'avoir un plan de modernisation adossé au second pilier pour encourager les investissements et le développement des exploitations", a complété Laurent Degenne.

La Profession agricole reste mobilisée afin de préserver les exploitations et les grandes filières agroalimentaires départementales.



# Les drones au service de la modulation et de l'efficacité des intrants

Le 12 septembre dernier, la société Airinov faisait une démonstration de vol de drone lors de la journée "Agriculture de précision" organisée par la Chambre d'agriculture, faisant découvrir toutes les potentialités de l'outil en matière de modulation et d'optimisation des intrants. Les élus ont ainsi entériné l'acquisition d'un drone ; explications de Jean-Pierre Pardoux, responsable du pôle Expérimentation.

## Qu'est-ce qu'un drone et quelles sont ses applications en agriculture ?

**Jean-Pierre Pardoux** : Un drone, c'est une aile volante, robotisée, automatique et guidée par GPS. En agriculture, ses applications peuvent être multiples et certaines sont encore à imaginer.

La principale utilisation concerne la modulation d'intrants, notamment le pilotage de la fertilisation du blé ou du colza. Les différentes données enregistrées par le drone permettent en effet d'établir des cartes de modulation très précises.

Mais d'autres perspectives sont envisagées, telles que la cartographie d'adventices, les observations de dégâts climatiques ou de dégâts de gibier, les comptages de populations, etc.



## Comment cela fonctionne-t-il ?

Equipé d'un capteur, le drone survole les parcelles à 150 m d'altitude. Il réalise les mesures de réflectance c'est-à-dire la lumière réfléchie par le feuillage, grâce à son guidage GPS avec une grande précision, de l'ordre du centimètre. Un modèle d'interprétation développé avec l'INRA permet de définir la quantité de biomasse pour le colza et l'état de nutrition azotée pour la céréale.

## Quels sont les avantages du drone par rapport aux techniques plus classiques ?

Un premier avantage est que le drone n'est pas perturbé par la couche nuageuse. Ensuite les mesures sont rapides grâce à une capacité d'enregistrement de données importante : de 300 à 500 ha par jour. Il permet aussi une plus grande précision : par exemple le conseil azote sur colza par drone équivaut à la méthode des pesées mais prend en compte l'équivalent d'un prélèvement à chaque mètre carré, sans détruire de pieds.

## La Chambre d'agriculture va acquérir un drone. Quels services va-t-elle proposer ?

La Chambre d'agriculture va développer un service appelé "Mes Dron'im@ges". L'objectif est de s'appuyer sur des technologies innovantes pour garantir un conseil de proximité pour le pilotage des intrants, prenant en compte les références locales : reliquats, type de sol, minéralisation ...

Nous allons ainsi mettre en place une chaîne complète et innovante de conseils avec l'outil "Mes Parcelles" : de l'observation par drone au pilotage des matériels.

Le service "Mes Dron'ima@ges" sera proposé d'abord dans une démarche expérimentale avec l'Agence de l'Eau sur deux bassins d'alimentation de captage de référence : Caix et Poix-de-Picardie.



Contact : Jean-Pierre PARDoux  
03 22 33 69 28

# API Restauration s'engage pour un approvisionnement local

Les Chambres d'agriculture de Picardie et API Restauration ont signé le 9 décembre une convention de partenariat pour favoriser l'approvisionnement local des restaurants gérés par cette entreprise.



D. Roguet, Président de la Chambre d'agriculture de la Somme, J.F. Cordet, Préfet de Picardie, C. Buisset, Président de la Chambre d'agriculture de Picardie, F. Herbert, directeur régional API-Restauration, F. Mellon, Secrétaire de la Chambre d'agriculture de l'Oise, R. Boitelle, Président du Service départemental d'aménagement rural de la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

API Restauration est une entreprise qui propose des repas à 112 établissements picards, restaurants scolaires ou d'entreprises, mais aussi établissements de santé, hôpitaux et des maisons de retraite. Depuis juin 2012, API Restauration favorise le développement d'un approvisionnement local. L'hôpital de Corbie et 19 restaurants de l'Aisne ont ainsi

déjà commandé des produits locaux sur [www.aisneproduitslocaux.fr](http://www.aisneproduitslocaux.fr) et [www.somme-produitslocaux.fr](http://www.somme-produitslocaux.fr). Les Chambres d'agriculture de Picardie et API Restauration souhaitent aller plus loin en permettant aux restaurants picards de s'approvisionner localement. La démarche a ainsi été officialisée le 9 décembre à l'occasion de la Session de la

Chambre régionale d'agriculture de Picardie. L'approvisionnement concerne une large gamme de produits : légumes, produits laitiers, viande, etc. Et tant les professionnels que les usagers des restaurants API ne s'y trompent pas. "Nous n'avons que des éloges de la viande par les consommateurs, se réjouit Eric Fricker, coordinateur Est des achats locaux

et développement durable, de API Restauration, mais aussi des cuisiniers qui travaillent la viande et retrouvent le plaisir d'un "vrai produit". Nous devons faire connaître notre engagement et communiquer sur l'origine des produits auprès des consommateurs, faire connaître les producteurs". Des supports de communication sont ainsi affichés dans les restaurants avec le lieu de production, le nom et la photo du producteur. Reste aujourd'hui à déployer la démarche, d'abord dans 12 établissements "prioritaires", puis dans l'ensemble des restaurants picards.

Contact : Marie DESHAYES  
03 22 33 69 75

## Somme-produitslocaux.fr : de nouveaux projets !

Le 5 décembre, les producteurs de [www.somme-produitslocaux.fr](http://www.somme-produitslocaux.fr) se sont retrouvés à Amiens pour faire un point d'étape.

Hervé Drouvin, président du comité d'orientation "Entreprises et filières" a précisé : "Concernant les produits locaux, il y a une segmentation du marché : les collectivités et les professionnels de la restauration, les particuliers et les GMS.

Chacun a ses particularités et sur chacun de ces segments, il y a une opportunité à saisir car, contrairement à beaucoup d'autres secteurs, ces marchés sont en croissance forte. Il faut poursuivre la démarche commerciale et la professionnali-

sation des producteurs". "Les producteurs doivent s'engager et il faut se mobiliser collectivement", a insisté Daniel Roguet, président de la Chambre d'agriculture.

De son côté, Didier Lefèvre, technicien restauration scolaire au Conseil général de la Somme, a témoigné du projet "gagnant-gagnant" qui s'est bâti entre les producteurs de [www.somme-produitslocaux.fr](http://www.somme-produitslocaux.fr) et les chefs cuisiniers des collèges et leurs équipes. D'ailleurs, Christian Manable, Président du Conseil général a complété : "En réalité nous sommes 4 fois gagnants : les producteurs développent leurs débouchés, les cuisiniers retrouvent les valeurs de leur



Hervé Drouvin, président du Comité d'orientation "Entreprises et filières", Daniel Roguet, Président de la Chambre d'agriculture, Christian Manable, Président du Conseil général de la Somme, Bruno Dalle, Directeur de l'Economie au Conseil général.

métier, les collégiens bénéficient d'une éducation alimentaire et la planète diminue son bilan carbone". Par ailleurs, l'association "Local et facile", regroupant des producteurs de Seine-Maritime, a notamment témoigné de son expérience dans l'ap-

provisionnement de la cuisine centrale de Rouen (6 000 repas par jour). De quoi donner des idées de développement aux producteurs de la Somme.

Contact : Marie DESHAYES  
03 22 33 69 75



## Cahier spécial production laitière

En cette période de volatilité importante des cours des matières premières, la technicité au sein des élevages reste de mise et participe activement à la rentabilité économique des ateliers laitiers.

L'élevage des génisses, qui sont les vaches laitières de demain, la maîtrise du coût alimentaire le bon choix en terme d'équipements de traite ou encore le respect des principes de base de la traite, sont autant de facteur de compétitivité.

### Le coût alimentaire : des progrès possibles

Une étude sur les coûts alimentaires a été menée auprès de 90 exploitations réparties dans les régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie pour la campagne 2011-2012.

Les exploitations présentent une forte diversité, néanmoins les chiffres étant ramenés par 1 000 l de lait produit, la comparaison entre système est possible.

Il y a peu de différences entre les structures des 3 groupes. Les élevages optimisant les coûts alimentaires creusent leur écart notamment sur la maîtrise des quantités de concentrés distribués.



Entre les deux tiers extrêmes il existe un écart de **50 € de coût alimentaire les 1 000 litres**. L'écart principal provient du poste "concentrés". Ce poste cache à la fois les quantités distribuées mais également la conduite globale du système et la gestion du troupeau. Enfin, les coûts supplémentaires fourragers

ainsi que les achats de fourrages extérieurs creusent l'écart.

Au final la différence observée sur les coûts alimentaires se reporte de **53 € sur le prix de revient et représentent 13 500 €/UMO en disponible annuel**.

Pour aller plus loin, dans le cadre des réseaux d'élevage, le coût de production a également été calculé pour ces exploitations, une fiche est disponible sur le site de la Chambre d'agriculture : [www.somme.chambagri.fr](http://www.somme.chambagri.fr)

Coût alimentaire	1/3 inférieur	1/3 moyen	1/3 supérieur
Echantillon	30	30	30
SAU (ha)	118	106	132
SPF (ha)	55	57	53
Dont SH	32	37	33
Lait produit (1000 l.)	531	499	494
UMO moyen	2,4	2,2	2,4
<b>Prix de revient (€/1000 l.)</b>	<b>323</b>	<b>333</b>	<b>376</b>
Disponible (€/UMO lait)	31 008	28 431	17 597
Charges alimentaires (€/1000 l.)	88	110	138
dont - Achat fourrages	5	10	12
- Concentrés	64	79	100
- Coût fourrager	19	21	26
Ares herbe été/VL	19	21	16
Lait/VL	8 540	8 485	8 237
Concentrés (g/litre)	180	201	259

# Robot de traite : un investissement mûrement réfléchi

*L'investissement en robot de traite s'est maintenant banalisé : 3 000 exploitations sont équipées en France dont une cinquantaine dans la Somme. En Picardie plus d'une installation de traite neuve sur trois est un robot de traite. Si ses atouts pour améliorer la qualité de vie des éleveurs sont indéniables, le coût de l'équipement reste important. Investir dans un robot doit être mûrement réfléchi.*



## Le robot de traite permet d'accroître la productivité du travail

C'est ce qui ressort d'une étude sur la comparaison des résultats techniques et économiques de 37 exploitations équipées de robots à 37 exploitations témoins sélectionnées pour leur ressemblance : mêmes dimensions (SAU, quota), même système (polyculture, herbivore, présence ou non d'élevage hors sol...) et même région administrative.

En moyenne, les exploitations équipées de robots produisent un peu plus de lait par vache (+ 5%), avec plus de concentrés (+ 14%) et un taux de renouvellement plus important (+4%). Leur prix du lait est pénalisé en moyenne de 5 € /1 000 litres à cause des taux butyriques et protéiques et des cellules.

Globalement, leur produit brut est un peu supérieur, **mais c'est surtout sur la main d'œuvre qu'ils font la différence : avec en moyenne 0,4 UMO en moins et une main d'œuvre plus familiale que salariée.** Le revenu disponible par UMO est en moyenne supérieur de 7 900 €.

Les résultats de cette étude pointent les éléments suivants :

- Les exploitations équipées de robot de traite peuvent réaliser au moins les mêmes performances techniques et économiques que les autres, à condition de ne pas diminuer le produit de l'exploitation (quota non réalisé, prix du lait dégradé,...) et d'éviter les dérives sur les dépenses en concentrés.
- Les coûts de production sont équivalents d'un système à l'autre, mais composés différemment.
- L'optimisation de la main d'œuvre est un levier efficace pour améliorer les résultats économiques.

Mais attention à ne pas tirer sur la corde ! Un robot demande un suivi assidu et tout éleveur sait bien qu'il ne faut pas perdre de vue son troupeau. La dégradation des résultats techniques peut rapidement mettre une exploitation en difficulté.

## La bonne valorisation des surfaces en herbe reste un objectif

Les exploitations qui ont une part importante d'herbe dans la SFP doivent veiller à bien valoriser ces surfaces. En effet, l'arrivée d'un robot de traite se traduit souvent, pour des raisons de facilité, par l'abandon du pâturage par les vaches traites. Le maintien du pâturage, chaque fois que c'est possible, permet de baisser le coût alimentaire.

Les structures	Exploitations robotisées	Exploitations témoins
Effectif	37	37
Dont polyculture	46 %	46 %
SAU (ha)	184	190
Cultures de vente (ha)	84	90
SFP (ha)	98	99
Herbe (ha)	67	68
Maïs (ha)	30	30
Ares/VL	36	36
Quota (1000 l)	698	675
Nombre de vaches	83	84

Les résultats techniques (2011)	Exploitations robotisées	Exploitations témoins	Ecart
Lait/VL (l)	8 751	8 327	+ 5 %
TB (g/kg)	39,9	40,3	- 0,4
TP (g/kg)	32,6	32,3	- 0,3
Prix du lait (€/1000 l)	340	345	- 5
Concentrés/VL (kg)	2 245	1 978	+ 14 %
Concentrés (g/l)	258	236	+ 9 %
Renouvellement (%)	39	34	+ 4 %

Source : Idèle

## Ne pas oublier d'adapter son système fourrager

Opter pour un matériel de traite automatisé aura un impact sur le système fourrager. Il est nécessaire :

- d'une part d'anticiper pour ne pas se trouver en rupture de stocks lors de la transition d'un système à l'autre,
- d'autre part de vérifier la cohérence de son système, quitte à modifier les modes de récolte des surfaces en herbe.

## Le robot de traite : un projet global

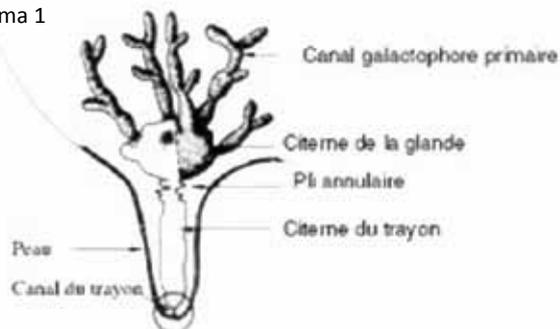
Le robot de traite a fait ses preuves : c'est un outil qui permet d'améliorer la qualité de vie (plus de souplesse dans l'organisation du travail, moins de pénibilité...) et permettra à terme d'optimiser la main-d'œuvre de l'exploitation. Mais d'un point de vue économique, il ne faut pas rêver, le robot ne fait pas de miracle ! Il faut donc préparer son projet avec sérieux, tant du point de vue technique (bâtiment, équipements, système fourrager, état sanitaire du troupeau, renouvellement...) qu'économique. Les premières années peuvent être difficiles et il faudra une trésorerie solide pour faire face. Il est préférable de partir d'hypothèses pessimistes (moins de lait livré, un prix du lait pénalisé, un coût de concentrés plus élevé) et de bien réfléchir le financement global de l'atelier laitier.

Contact : Jean-Louis PILARD  
03 22 20 67 35

# Pour une traite complète, il faut une bonne position de la griffe

*Une installation de traite adaptée et bien réglée, des vaches prêtes à donner leur lait (sans stress et bien stimulées...) et une griffe bien positionnée sont les conditions d'une bonne traite. L'objectif est de faire subir la même tension à chaque quartier, afin de limiter les risques de traite incomplète et de sur-traite.*

Schéma 1



Mamelle simple (Tiré de Larson, 1985)

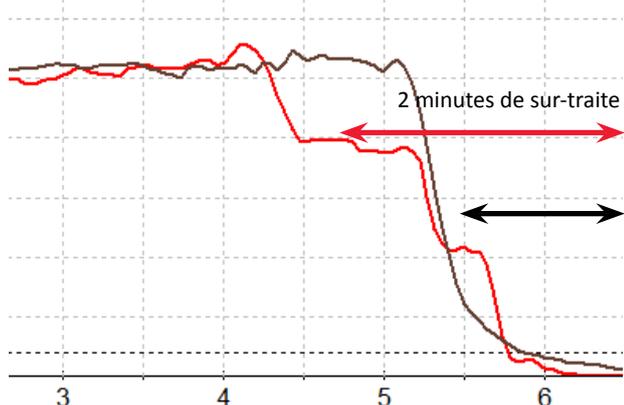
## Rappel sur la physiologie de la mamelle

La vache a une mamelle ou un pis composé de 4 quartiers indépendants. Le pis est soutenu par des ligaments et sera plus ou moins volumineux suivant sa génétique et son mode d'élevage, une génisse trop grasse fera un pis de graisse et sa mamelle sera plus volumineuse.

### ■ Descriptif de la mamelle (voir schéma 1)

- ⇒ Le canal du trayon ou sphincter : la principale porte d'entrée des microbes dans la mamelle.
- ⇒ La citerne du trayon : lieu de captation des microbes.
- ⇒ La peau des trayons : elle doit être saine, lisse (donc sans crevasse) et souple car le trayon s'allonge de 50 % pendant la traite.
- ⇒ Les canaux galactophores et la citerne : conduits et lieu de stockage du lait.
- ⇒ Le pli annulaire : petite excroissance de chair qui se ferme lors de la montée du manchon.
- ⇒ Le plancher de la mamelle : c'est le plateau que forme la base des quartiers, plus il est haut moins il y a de risques de mammites.

Schéma 2 : Impact d'une bonne ou mauvaise position sur la fin de traite (les flèches correspondent à la sur-traite).



Le schéma 2 montre la courbe d'éjection du lait d'une même vache mais avec une position de griffe différente. Pour la courbe rouge, la tension sur les quartiers étant inégale, ceux-ci se terminent chacun leur tour, entraînant jusqu'à deux minutes de sur-traite et donc des lésions et des risques importants de mammites. Pour la courbe noire, les 4 quartiers se terminent quasi en simultané, évitant ainsi tous risques de lésions.

## La position de la griffe

La griffe doit être parallèle au plancher de la mamelle de la vache traite et les gobelets perpendiculaires. Le poids de la griffe a toute son importance pour le trayeur mais aussi pour la réalisation d'une bonne traite. Le poids doit être suffisant pour exercer une légère tension sur les trayons et éviter la montée des manchons, notamment en fin de traite. En ligne basse, qui nécessite un vide de traite plus bas, on pourra utiliser une griffe plus légère.

## Que se passe-t-il lors d'un mauvais positionnement de la griffe ?

Sur la photo ci-contre, le quartier avant gauche est sous tension du fait du poids du tuyau long à lait, ce qui provoque un glissement du manchon et un sifflement. En opposition sur la griffe, l'arrière droit aura tendance à grimper, refermant ainsi le pli annulaire qui entrainera une traite incomplète. Quelles en sont les conséquences, hormis l'énerverment de la vache et du trayeur qui va courir pour remonter la griffe ? Il y a un risque important de contamination croisée d'un quartier à l'autre. Par contre pour le quartier qui va subir la remontée du manchon, la traite sera freinée, voire incomplète, le lait résiduel augmentant le risque de multiplication microbienne.



Pour le quartier sous tension et terminé avant, il y aura sur-traite, une lésion du sphincter et une multiplication des infections.

## Alors quelle est la bonne position ?

La sortie de la griffe sera dans l'alignement de l'animal, vers l'arrière pour une traite arrière et vers l'avant pour les autres systèmes de traite : épi classique et 50°.

Différents dispositifs, tels que le bras de maintien, existent dans le commerce pour respecter l'équilibre de la mamelle par rapport au plancher. Ou tout simplement une chaînette, qui sera accrochée sur la barre de fesse, est une solution peu onéreuse mais tout aussi efficace.

Ces dispositifs sont fortement conseillés quand les tuyaux à lait sont trop longs. De plus ils soulageront le travail du trayeur par le maintien du faisceau jusqu'à la fin de la traite ou l'emploi parfois "d'un bidon de lessive glissé sous le tuyau long à lait".

Contact : Alain LEFEVRE  
06 04 67 37 62

# Les génisses d'aujourd'hui sont les vaches de demain

*Une génisse est une vache laitière en devenir. Sa croissance pendant la phase d'élevage va influencer ses performances de production, de reproduction et sa longévité. La pesée permet d'évaluer le potentiel de croissance des animaux et l'efficacité alimentaire de la ration.*



## Le vêlage à 2 ans, grâce à des génisses laitières bien pesées

En cette période de besoins en lait importants dans certaines exploitations et d'une disponibilité limitée en génisses, le renouvellement tient une place capitale dans les élevages. Trop souvent considérées comme secondaires, les génisses constituent pourtant l'avenir du troupeau.

La majorité des génisses laitières vèlent entre 28 et 30 mois, pourtant la maturité sexuelle et le développement des Prim'Hossteins sont suffisamment précoces pour permettre un vêlage aux alentours de deux ans.

Du sevrage à 6 mois, on étudie la phase de croissance dite non rattrapable. Cette période comprend la mise en place du squelette et de la panse. Un contrôle de croissance peut permettre une optimisation de la ration pour assurer le bon développement de l'animal. Tout retard de croissance dès le plus jeune âge est difficilement compensable par la suite. Atteindre 200 kg à 6 mois est l'objectif premier.

Un suivi de croissance après 6 mois et dans la période d'insémination, permet d'optimiser la mise à la reproduction, tout en évitant l'engraissement qui peut diminuer la fécondité des génisses. Le poids va offrir la possibilité de corriger les rations en fonction des gains de poids, de prévoir la période de mise à la reproduction et éventuellement de modifier les lots. Au final, les pesées permettront de situer les animaux par rapport aux 400 kg, poids à atteindre pour envisager le démarrage de la gestation.

Contact : Stéphane [VERSCHEURE](#)  
03 22 33 69 76

Pour vous accompagner, la Chambre d'agriculture vous propose un suivi sur la croissance de vos génisses qui se décline en trois formules suivant vos attentes :

- **Formule 1 : "Avenir simple"**

Vous pesez ou mesurez vos animaux

Nous réalisons une valorisation complète des mesures

- **Formule 2 : "Avenir +"**

Nous réalisons la pesée de vos génisses deux fois par an

Analyse de vos résultats et suivi de l'atelier génisses

1 visite de restitution

- **Formule 3 : "Avenir sécurisé"**

Nous réalisons la pesée de vos génisses deux fois par an

Analyse de vos résultats et suivi de l'atelier génisses

Une formule en 3 visites pour approfondir le travail sur l'atelier génisses

Avec les 3 formules, bénéficiez de :

- L'accès à la messagerie technique fourragère, animale et aux publications techniques

- **Un ruban pour la mesure du tour de poitrine offert**

- L'accès à une journée de formation sur l'élevage des veaux.

Pour tous renseignements, contactez le service élevage.

## Comment se repérer pour réussir ?

Quand	Objectifs			Intérêt
	Poids	Tour de poitrine	GMQ	
A la naissance	Réaliser une mesure ou pesée			Base de travail fiable
Au sevrage	2 fois le poids de naissance	94 cm	850	Evaluer le début de l'élevage Préparer la phase de croissance suivante
A 6 mois	200 kg	130 cm	750	Bilan de la phase dite non rattrapable
Autour de 15 mois	400 kg	170 cm	750	Prévoir la mise à la reproduction

# Lutte contre l'érosion : les résultats sont là

Une soixantaine de participants ont participé au "carrefour de l'érosion", organisé par l'association SOMEA (Somme Espace et Agronomie) le 18 décembre, pour dresser le bilan des actions de lutte contre l'érosion et visiter Les aménagements réalisés sur le bassin versant du Liger.

**Dominique PROYART,**  
Président de SOMEA

"Au-delà de leur réalisation, il est primordial d'assurer l'entretien de des ouvrages de lutte contre l'érosion, au risque d'en perdre l'efficacité.

Le remembrement est un moyen intéressant pour mobiliser les agriculteurs autour d'un projet d'aménagement, comme sur le bassin versant du Liger. C'est d'autant plus efficace lorsque ce projet est porté par les agriculteurs du territoire. Le soutien des partenaires financiers, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, l'Europe, le Conseil général de la Somme et le Conseil régional de Picardie, est indispensable pour mettre en place et pérenniser ces aménagements".



Aménageurs, collectivités et agriculteurs étaient rassemblés pour le carrefour de l'érosion.



Agriculteur sur le secteur, Samuel LEULLIER a été un élément moteur dans les opérations de lutte contre l'érosion sur le bassin versant du Liger. Il fait visiter l'un des aménagements : une bande enherbée doublée d'une haie. Sur le Liger, près de 50 km de haies et 30 km de bandes enherbées ont été implantées ainsi que 18 mares tampon sur 4 500 ha remembrés.



130 fossés ont été réalisés dans la Somme afin de collecter et guider les eaux de ruissellement et d'éviter ainsi la formation de ravines.



Une centaine de mares permettant de stocker les eaux de ruissellement ont été créées dans la Somme.



La fascine, enchevêtrement de branches de saules, est un ouvrage léger qui permet le ralentissement des écoulements et le dépôt des sédiments entraînés. Avec une vingtaine d'éléments, les fascines sont en plein développement.



Un guide de l'érosion, réalisé par SOMEA et la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais avec l'aide de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, présente les différentes solutions d'aménagements (haies, fascines, bandes enherbées, ...). A télécharger sur [www.somme.chambagri.fr](http://www.somme.chambagri.fr).

Contact : Emmanuel du TERTRE  
03 22 33 69 05

# Mes P@rcelles a conquis la Somme



Face aux besoins importants de traçabilité, de gestion technico-économique des exploitations et de réponses aux exigences réglementaires (PAC, Cahiers phytosanitaires, directive nitrates) la Chambre d'agriculture propose un outil internet simple, intuitif, et évolutif, pour vous aider à prévoir, saisir et analyser vos pratiques agricoles : Mes P@rcelles. 300 exploitations sont déjà abonnées.

Le début de campagne est le moment idéal pour adopter Mes P@rcelles, l'hiver vous permettra de prendre en main cette nouvelle technologie, pour améliorer et valoriser vos données.

### Un service pour les agriculteurs reconnu au niveau national

Mes P@rcelles est un outil d'enregistrement et de gestion parcellaire sur internet, conçu par le réseau des Chambres d'agriculture depuis 2004. Face aux exigences réglementaires et aux obligations administratives grandissantes de l'activité agricole, Mes P@rcelles a été développé par les ingénieurs et les conseillers des Chambres d'agriculture pour simplifier les démarches, optimiser le temps de travail et améliorer les performances technico-économiques des exploitations.

A ce jour, 15 000 agriculteurs français utilisent Mes P@rcelles et sont séduits par

sa simplicité d'utilisation, sa performance, son évolution dans le temps et par l'accompagnement des conseillers au quotidien. Un accompagnement de proximité est assuré dans chaque département par les conseillers des Chambres d'agriculture pour écouter et répondre aux besoins des agriculteurs, afin d'optimiser la gestion globale de leur exploitation.

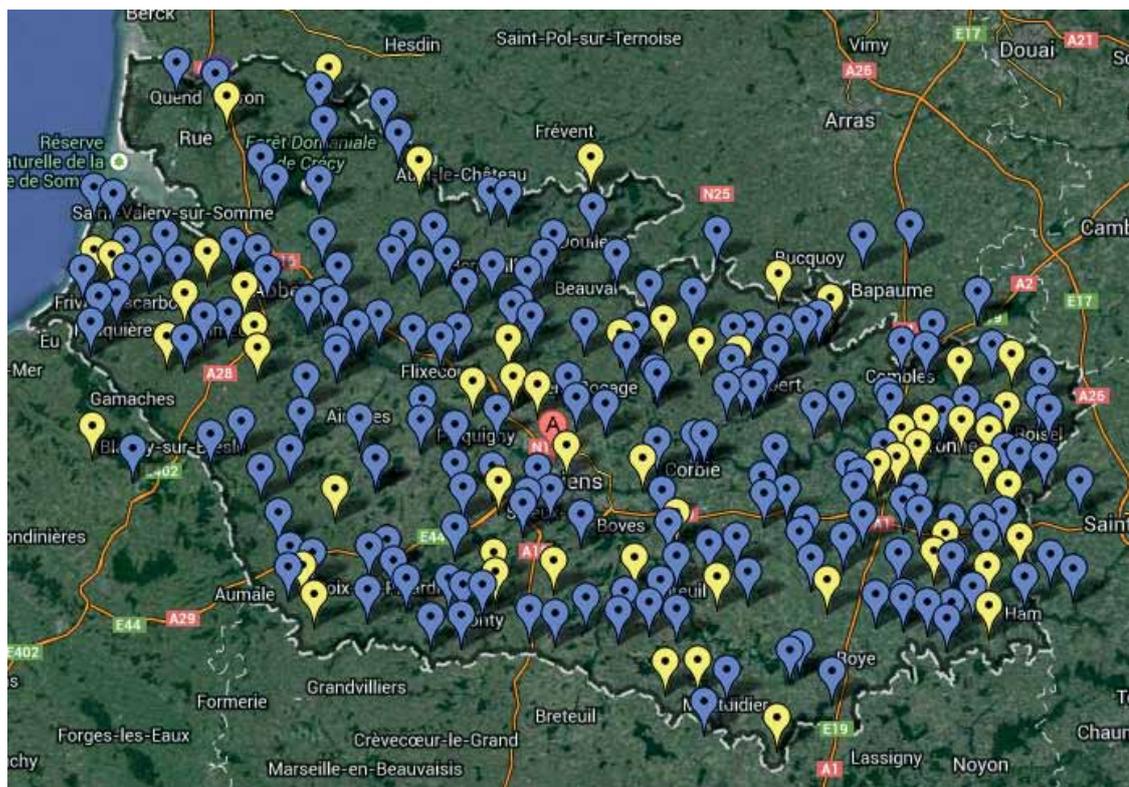
Cet outil est dorénavant présent sur l'ensemble du département. Christine Douchet, Alexandre Eeckhout, Stéphane Grégoire, Quentin Loy et Emmanuel Dufour sont à votre service dans les bureaux de la



Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans le suivi global de votre entreprise.

### Un outil simple aux multiples fonctions

Ses différents modules répondent à l'ensemble des besoins techniques, économiques et réglementaires : enregistrement des données parcellaires sur fond



cartographique avec possibilité de transfert des îlots sur "télépac" ; saisie des pratiques du semis à la récolte, en conformité avec la réglementation (alertes de dépassement de doses, vérification des mélanges, délais avant récolte...) et valorisation des enregistrements par diverses éditions : fiches de suivi parcellaire, plans de fumure prévisionnels, cahier d'épandage, registre phytosanitaire... ; préparation du plan de fumure prévisionnel et prévision des commandes d'engrais en début de campagne ; suivi et gestion des stocks, calculs économiques personnalisés (coût de production, marges brutes et semi-directes).

Mes P@rcelles offre un paramétrage local, technique et réglementaire

Épingle bleue : 1 exploitation abonnée à Mes P@rcelles dans la commune, épingle Jaune : 2 exploitations et plus abonnées. Carte réalisée avec Google Maps.

dont l'intégration des mesures du 5<sup>ème</sup> programme d'action nitrates et la mise à jour hebdomadaire du référentiel phyto-sanitaire.

## Un service de proximité pour plus de sécurité



Enregistrez vos pratiques l'esprit tranquille, vos données sont stockées sur un serveur sécurisé et sauvegardées quotidiennement. De même, la Chambre d'agriculture garantit la confidentialité de vos données. Disponibles sur n'importe quel poste informatique, il vous suffit d'une connexion internet et de vos codes d'accès confidentiels. L'outil est rapidement disponible par simple abonnement, aucune installation de logiciel, ni de mise à jour n'est requise. Pour débiter dans l'utilisation de l'outil, une formation collective ou individuelle permet de s'approprier les fonctionnalités en étant accompagné d'un conseiller.

Pendant cette formation nous travaillerons directement sur votre exploitation et nous réaliserons en toute sécurité les paramétrages : assolement, semences et autres intrants utilisés, pratiques culturales... Une assistance téléphonique est à votre disposition pour vous accompagner

dans votre utilisation et répondre à vos questions. Guides à l'utilisation, lettres d'informations vous sont régulièrement envoyés en fonction des travaux du moment et des évolutions de l'outil.

## La mobilité du bout des doigts

Sur un smartphone ou une tablette, Mes P@rnelles Touch (application mobile en mode connecté ou déconnecté), permet de saisir directement, au champ, les enregistrements de votre suivi parcellaire, ou de tester vos mélanges.

Plus besoin de réaliser un pré-enregistrement sur un carnet papier et de ressaisir les éléments une fois rentré au bureau. Plus d'oublis, d'erreurs ni de crainte d'égarer son carnet papier.



## Un support innovant pour l'agriculture de précision

Cet outil cartographique vous permettra d'ici peu de consulter les cartes de modulation des engrais ou de potentiel de rendement, et de diffuser ces informations directement dans les consoles Isobus de vos matériels.

Mes p@rnelles, véritable lien avec l'informatique embarquée permet ainsi d'optimiser vos travaux en plaine.

Contact : Emmanuel DUFOUR-PILLOT  
03 22 93 51 32

## Vous manquez de temps : déléguez l'enregistrement de vos pratiques culturales !



Christine DOUCHET

Assistante en charge de l'accompagnement des abonnés, je vous propose le service Sérénité.

Après un premier contact afin de prendre connaissance de votre parcellaire, j'utilise votre carnet de plaine traditionnel pour enregistrer dans Mes P@rnelles les différentes interventions que vous avez réalisées en plaine. Vous bénéficierez aussi d'un accompagnement gratuit pour votre déclaration PAC.

Une fois cette saisie réalisée, votre ingénieur-conseil validera avec vous l'ensemble des éditions que vous désirez. Et en plus vous pouvez consulter vos données à tout moment.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-moi au 03 22 33 69 77 ou par mail [c.douchet@somme.chambagri.fr](mailto:c.douchet@somme.chambagri.fr).

## RÉUNIONS DE DÉMONSTRATIONS

- Jeudi 23 janvier ou vendredi 7 février à Amiens à 14 h
- Jeudi 30 janvier ou lundi 3 février à Villers-Bocage à 14 h
- Vendredi 17 janvier à Estrées-Mons à 14 h
- Vendredi 24 janvier à Abbeville à 14 h

## FORMATIONS

### Formation niveau 1 : enregistrer ses pratiques culturales avec Mes P@rnelles

Être autonome dans l'utilisation de l'outil Mes P@rnelles : enregistrement des interventions réglementaires et réalisation du plan de fumure azotée.

#### Programme :

- Adapter Mes P@rnelles à mon exploitation
- Enregistrer l'assolement et la gestion du parcellaire (découpes...)
- Gérer les fertilisations N P K : calculs de doses, plan prévisionnel de fertilisation et cahier d'épandage
- Enregistrer toutes les interventions culturales (registre phytosanitaire notamment)
- Éditer les documents réglementaires et les différents indicateurs
- Valoriser les données économiques à la parcelle, à la culture ou globalement à l'exploitation : marges brutes et semi-directes
- Gérer les stocks d'intrants

#### Dates :

- 9 et 16 janvier, 13 et 17 février à Amiens
- 22 et 29 janvier, 26 février et 5 mars à Abbeville
- 24 et 31 janvier à Estrées-Mons

### Formation perfectionnement : approfondir la gestion de votre exploitation avec Mes P@rnelles

Approfondir l'utilisation de l'outil Mes P@rnelles pour en tirer des indicateurs économiques (calcul de marge, coût de production).

#### Programme :

- Terminer sa campagne n-1 :
- Saisie des rendements
- Vérifications de cohérence des données de la campagne écoulée et rappels réglementaires : CIPAN, PPFA/cahier d'épandage, registre phytosanitaire (doses et DAR)
- Les éditions indispensables :
- Démarrer la nouvelle campagne
- Découpe du parcellaire en fonction de l'assolement de la nouvelle campagne
- Rappels sur la personnalisation des engrais et phytos pour faciliter ensuite la saisie des interventions
- Saisie des CIPAN
- Première saisie des semis et désherbages d'automne

#### Dates :

- 13 janvier ou 10 février à Amiens
- 15 janvier ou 19 février à Abbeville
- 3 février à Estrées-Mons

Inscriptions au 03 22 33 69 77

► A lire

**Choix phyto 2014**



Le "Choix phyto" est édité chaque année par la Chambre d'agriculture de la Somme. Ce document de 88 pages regroupe les conseils de ses ingénieurs en productions végétales en matière de variétés, désherbage, fongicides et insecticides, ... pour les cultures et fourrages du département : blé, orge, betterave, maïs, colza, pomme de terre, légumes, lin ... Une mine d'informations pour la conduite des cultures !

Le "Choix phyto" est réservé aux agriculteurs ayant souscrit un suivi technique auprès de la Chambre d'agriculture. Vous n'êtes pas encore client ? Contactez-nous vite pour profiter du Choix phyto.

Un "Choix phyto bas volume" est également remis aux agriculteurs ayant suivi la formation "bas volume - qualité de la pulvérisation" (et en appui technique).

Contact : Renée Prévost - 03 22 93 51 21

**Catalogue des formations 2014**

Retrouvez dans ce guide l'ensemble des formations proposées par la Chambre d'agriculture de la Somme aux exploitants et aux salariés agricoles. De nombreux stages sont proposés pour actualiser ses connaissances, renforcer ses compétences et confronter son expérience à celles des autres. Certification environnementale, vente directe et circuits courts, transformation à la ferme, agronomie, élevage bovin ou laitier, activités équestres, informatique ... une diversité de thèmes et de formations tout au long de l'année. Formations financées par Vivea.

Contact : Anne Hotte - 03 22 33 69 27

A télécharger sur [www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr) ou envoi postal sur demande.



**Cahier spécial "Gestion et transmission de l'entreprise"**



Ce document de 4 pages est destiné à tous les agriculteurs qui se posent la question de la transmission de leur exploitation. Il est conçu sous forme d'un test pour aider à se positionner sur les 3 phases de la transmission : anticiper, faciliter et finaliser.

Le service Transmission de la Chambre d'agriculture est à votre disposition pour vous accompagner dans votre ré-

flexion et à chaque étape de votre projet.

Contact : Anne Catteau - 03 22 33 69 83

A télécharger sur [www.somme.chambagri.fr](http://www.somme.chambagri.fr)



**10ème sélection génétique des reproducteurs disponibles à la vente "boucle rouge"**

Depuis 10 ans, les Chambres d'agriculture de la Somme et de l'Oise éditent en partenariat avec Bovins Croissance la liste des reproducteurs disponibles à la vente.

L'objectif du dispositif "boucle rouge" est multiple : assurer la promotion et la diffusion de reproducteurs de monte naturelle avec un minimum de garanties génétiques, garantir une sécurité sanitaire, toucher tous les producteurs de viande, améliorer le niveau génétique des départements de la Somme et de l'Oise, créer une émulation entre sélectionneurs et attirer de nouveaux éleveurs à la sélection.

Contact : Daniel Platel - 03 22 33 69 73

A télécharger sur [www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr)

**Cahier technique "Vente directe - Accueil à la ferme Economie et production d'énergie"**

Vendre à la restauration collective, les clefs de la réussite, les enseignements des "3 jours pour découvrir les élevages en circuits courts" et les résultats du Plan de performance énergétique sont au sommaire du dernier cahier technique "vente directe, accueil à la ferme, économie et production d'énergie".

Contact : Isabelle Aslahé - 03 22 33 69 87

A télécharger sur [www.somme.chambagri.fr](http://www.somme.chambagri.fr)



**De nouvelles fiches bâtiments bientôt disponibles**



Depuis 2006, les conseillers bâtiments des Chambres d'agriculture de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais éditent chaque année des plaquettes sur le logement des bovins, la traite ainsi que des fiches de détails

de réalisation concernant l'aménagement d'éléments clefs du bâtiment d'élevage. 3 nouvelles fiches seront bientôt disponibles :

- "Conception d'un canal à lisier en bout de bâtiment" (le point sur 2 modes de transfert économique du lisier (sans pompe ha-cheuse) : le lisier flottant et le flushing.

- Une seconde fiche "automatisation du raclage" reprend les principaux détails de réalisation liés à l'installation de racleurs automatiques légers dans les stabulations.

- La fiche "ventilation des étables avec rideaux modulables" apporte des précisions concernant l'installation et le fonctionnement des bardages au moyen de rideaux modulables.

Contact : Stéphane Verscheure - 03 22 33 69 76

L'ensemble des plaquettes est téléchargeable sur [www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr)

● ● ► **Le festival du film rural de Martfu en Hongrie**

Les 24 et 25 octobre derniers s'est déroulé le festival du Film rural à Martfu en Hongrie.



En parallèle du festival était organisé un colloque sur le rôle de l'agriculture familiale, ses principaux enjeux et priorités pour l'avenir. C'est Françoise Créte, secrétaire de la Chambre d'agriculture qui a représenté la France et exposé

les évolutions et les enjeux de l'exploitation familiale française. La Pologne, la Belgique et bien-sûr la Hongrie étaient représentées.



● ● ► **La visite des essais "cultures intermédiaires à valorisation énergétique"**



Le 7 novembre, la Chambre d'agriculture a organisé une visite des essais mis en place à Vraignes-en-Vermandois sur la production de biomasse à valorisation énergétique. En 2012, un premier réseau de parcelles d'expérimentation avec Unéal et Agro-Transfert avait permis

d'étudier la possibilité de créer une filière "cultures intermédiaires à valorisation énergétique" (Cive) pour approvisionner en biomasse les méthaniseurs locaux.

"Ces premiers essais ont montré en particulier la nécessité de semer le plus rapidement possible pour permettre au couvert de produire suffisamment de matière sèche, explique Matthieu Preudhomme, en charge des Cive à la Chambre d'agriculture de la Somme. C'est pourquoi nous avons mis en place en 2013 une nouvelle expérimentation afin de tester notamment le semis sous couvert de blé". Parmi les objectifs de l'essai : tester différents couverts, rechercher les techniques d'implantation les moins onéreuses telles que le semis à la volée et déterminer la dose d'azote optimale pour conduire ces cultures.

Les niveaux de production sont encourageants : des couverts approchent le seuil de rentabilité de production des Cive, de l'ordre de 5 tonnes de matière sèche produites par hectare. Parmi ces couverts, le mélange Avoine diploïde de printemps et Vesce commune de printemps reste une référence.

Retrouvez les résultats des essais sur [www.somme.chambagri.fr](http://www.somme.chambagri.fr)  
Contact : **Matthieu Preudhomme** - 03 22 85 32 12

● ● ► **Plantons pour la planète, plantons pour nos régions**

Le 25 novembre, les Chambres d'agriculture de Picardie et l'Agriculture Biologique en Picardie (ABP), ont organisé, en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière du Nord Pas-de-Calais – Picardie et le Conseil



régional de Picardie, une plantation agroforestière des 50 premiers pommiers d'un verger cidricole biologique.

Simon Lenoir, futur agriculteur à Bergicourt, envisage de planter 12 hectares de verger cidricole "hautes tiges" dans le but de développer un système plus extensif en cohérence avec les principes de l'agriculture biologique. Dans le cadre de l'opération "Plantons pour la Planète, Plantons pour nos Régions", la Fondation Yves Rocher, en collaboration avec l'AFAC-Agroforesteries, apporte son soutien au projet responsable, écologique et local de ce passionné.

Contact : **Yannick Decoster** - 03 22 33 69 24



● ● ► **3 jours pour découvrir des élevages en circuit court**

La Chambre d'agriculture a organisé "3 jours pour découvrir des élevages en circuit court" les 27 novembre, 3 et 12 décembre avec le soutien du Conseil régional de Picardie. 3 exploitations en porc, boeuf et volailles festives ont ainsi ouvert leurs portes. Il existe de réels débouchés dans ces 3 filières.

Contact : **Claire Lobbé** - 03 22 33 69 08



# INNOVER ENSEMBLE

## POUR VOTRE PERFORMANCE



La Chambre d'agriculture de la Somme vous accompagne dans la conduite de vos ateliers : appui technique, analyse technico-économique, études de projets...

**Céréales**

**Oléo-protéagineux**

**Productions légumières**

**Pommes de terre**

**Maraîchage**

**Elevage laitier**

**Elevage allaitant**

**Engraissement**

**Production porcine**

**Volailles**

**Installation**

**Circuits courts**

**Accueil à la ferme**

**Energies renouvelables**

**Environnement**



19 bis rue Alexandre Dumas - 80096 AMIENS Cedex 3  
Tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29  
[www.somme.chambagri.fr](http://www.somme.chambagri.fr)

  
**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SOMME